

Sommaire

<u>Annexe 1 : Note sur la méthodologie utilisée durant la mission d'audit</u>	2
<u>Annexe 2 : Echantillon de marchés audité</u>	5
<u>Annexe 3 : Liste des marchés passés en 2001</u>	6
<u>Annexe 4 : Les procédures de passation des marchés publics</u>	7
<u>Annexe 5 : Circuit de la passation des marchés publics</u>	8
<u>Annexe 6 : Les procédures d'exécution et de paiement des marchés publics</u>	9
<u>Annexe 7 : Circuit de l'exécution et de paiement</u>	9
<u>Annexe 8 : Typologie des anomalies relevées</u>	10
<u>Annexe 9 : Réponses aux observations de l'audit</u>	10
<u>Termes de référence de la mission</u>	10
<u>Liste des personnes rencontrées</u>	10
<u>Sigles et abréviations</u>	10
<u>Fiches des marchés audités (13 fiches)</u>	10

Annexe 1 : Note sur la méthodologie utilisée durant la mission d'audit

Au plan méthodologique, notre intervention a eu lieu selon les modalités suivantes :

1. 1. Prise de connaissance et évaluation des procédures d'élaboration des dossiers, de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics.

Cette étape a consisté en une prise de connaissance et une évaluation du dispositif existant de l'élaboration des dossiers de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics, le contexte institutionnel existant afin d'en examiner les qualités, les performances et les faiblesses. Nous avons examiné particulièrement :

- - Les structures institutionnelles qui constituent le cadre d'exécution des marchés publics au Tchad dans toutes leurs phases ;
- - L'organisation administrative, la réglementation, les procédures administratives et comptables en place pour la gestion des projets et des marchés ;
- - Le processus d'exécution des marchés, de la constitution du dossier au contrôle à posteriori du marché comportant notamment, l'établissement des dossiers, les procédures et conditions de fonds et de forme de passation des marchés, l'exécution et la surveillance concomitante des marchés, les réceptions provisoires et définitives des marchés de fournitures et de travaux, les contrôles a posteriori des marchés publics.

Plus généralement, nous nous sommes attachés à vérifier les insuffisances par rapport à la réglementation en vigueur des marchés passés au cours de l'exercice 2001.

2. 2. Audit physique et financier des marchés

Nous avons audité 5 appels d'offres ayant donné lieu à 13 marchés, passés au cours de 2001.

L'audit des marchés a été effectué sur la base des pièces prévues par les dispositions réglementaires et du dossier ayant servi au paiement par le comptable public assignataire de la dépense.

D'une façon générale, nous avons examiné l'application de la réglementation en vigueur et le respect des règles de bonne gestion des marchés publics ainsi que l'efficacité économique de ces procédures (recherche du meilleur rapport qualité/prix).

Nous avons vérifié tout particulièrement:

- - La légalité, la régularité budgétaire et la bonne application de la réglementation des marchés publics;
- - L'existence, la qualité et la validité des documents du marché (dossier d'appel d'offres, cahier des charges dont celui des clauses générales et celui des clauses particulières, devis descriptifs, estimatifs, situation d'exécution et procès-verbaux) ; la bonne application des prix (bordereaux des prix, mercuriales, références aux prix du marché, validité et régularité des décomptes) ;
- - Les dépenses effectuées sur chaque marché, afin de s'assurer que celles-ci sont conformes aux dispositions contractuelles, et que les fonds ont été utilisés aux fins prévues.

Nous avons demandé communication des pièces manquantes à la DGMP, à l'autorité contractante et dans certains cas au maître d'œuvre.

L'audit physique des marchés a consisté à vérifier sur place et pour les marchés choisis la bonne réalisation qualitative et quantitative des travaux et fournitures et notamment :

- - La conformité quantitative et qualitative des travaux réalisés et des fournitures faites aux clauses des marchés, aux cahiers des charges, devis descriptifs et devis estimatifs et autres documents du marché ;
- - La qualité, la véracité, la sincérité des contrôles sur place et la conformité des procès-verbaux de réception provisoire et définitive des travaux et des marchandises ;
- - La situation des cautions et mains levées non délivrées.

Pour certains contrôles exigeant une technicité spécifique, nous nous sommes fait assister par des experts qualifiés indépendants.

3. 3. Recommandations pour améliorer la passation et l'exécution des marchés publics

Sur la base de l'analyse des marchés publics, nous nous sommes attachés à examiner les voies et moyens devant permettre :

- - Le renforcement des capacités de suivi de la réglementation sur les marchés publics ;
- - L'amélioration des procédures de passation des marchés par toutes les mesures utiles (organisation, attributions, renforcement des capacités techniques, etc.) ;
- - Le renforcement du suivi physique, financier, budgétaire des marchés publics et le contrôle concomitant des marchés,
- - L'amélioration de l'efficacité des contrôles à la fin ou à la livraison des marchés (réception définitive ou provisoire des marchés).

4. 4. Réalisation de la mission et plan de travail

La première phase de la mission ayant conduit à l'élaboration d'une version provisoire du rapport a duré environ 60 jours.

Les autorités Tchadiennes concernées ont ensuite eu délai de 10 jours après sa remise pour faire part de leurs observations sur le rapport provisoire.

Le rapport définitif a été émis environ 15 jours après réception des commentaires des autorités sur le rapport provisoire.

Nous avons attaché un soin tout particulier à la présentation de notre rapport et à sa lisibilité, notamment en insérant chaque fois que cela sera nécessaire des tableaux et visuels permettant une prise de connaissance synthétique et rapide de nos principales conclusions et recommandations.

Les rapports ont été émis chaque fois en français.

Annexe 2 : Echantillon de marchés audit

Annexe 3 : Liste des marchés en 2001

Annexe 4 : Les procédures de passation des marchés publics

Résumé des principales étapes dans la passation des marchés publics

1. Identification et expression du besoin : autorité contractante (Ministère bénéficiaire des prestations)
2. Préparation du DAO: Ministère bénéficiaire des prestations
3. Contrôle et validation du DAO: DGMP
4. Lancement de l'appel d'offres : autorité contractante
5. Dépouillement des offres: CAC
6. Analyse des offres: Sous-commission technique d'évaluation des offres
7. Proposition d'attribution du marché: CAC
8. Souscription du contrat : titulaire
9. Signature du contrat : titulaire, autorité contractante, Président de la CAC
 - ▪ Si marché inférieur à FCFA 500 millions: Ministre des finances
 - ▪ Si marché compris entre FCFA 500 millions et FCFA 1 milliard: Premier Ministre
 - ▪ Si marché supérieur à FCFA 1 milliard: Président de la République
10. Notification: autorité contractante

Annexe 5 : Circuit de la passation des marchés publics

Annexe 6 : Les procédures d'exécution et de paiement des marchés publics

Résumé des principales étapes dans l'exécution et le paiement des marchés publics

1. Notification du marché : autorité contractante
2. Engagement : Contrôle financier et engagements (DCFE)
3. Cautionnement : titulaire du marché
4. Réalisation du marché : titulaire du marché
5. Réception : Comité de réception (plusieurs membres)
6. Attachements, factures, décomptes: titulaire du marché
7. Liquidation : autorité contractante
8. Ordonnancement: Ordonnateur délégué
9. 9. Paiement : Trésor
10. 10. Annexe 7 : Circuit de l'exécution et de paiement

[Annexe 8 : Typologie des anomalies relevées](#)

Annexe 9 : Réponses aux observations de l'audit

[Termes de référence de la mission](#)

[Liste des personnes rencontrées](#)

[Sigles et abréviations](#)

Fiches des marchés audités (13 fiches)

Voir documents séparés